



# Inscriptions scolaires

## Campagne de pré-inscription pour la rentrée 2023 à partir 09 janvier 2023

Ecole primaire "les petits drôles " chemin des petits drôles 69480 Morancé

**La pré- inscription auprès de la Mairie concerne les enfants qui entrent à la maternelle, ou qui sont nouveaux sur la commune. C'est une étape obligatoire avant de se rendre à l'école.**

### Démarche

Veillez trouver ci-dessous les renseignements pour l'enregistrement du dossier d'inscription de votre enfant pour **la rentrée scolaire de septembre 2023**

Veillez adresser par retour de mail en format PDF les documents suivants à l'adresse suivante [vielocale@mairie-morance.fr](mailto:vielocale@mairie-morance.fr) :

#### **Formulaire Demande-de-pre-inscription-scolaire-annee-scolaire-2023-2024**

**Copie d'un justificatif de domicile** datant de moins de 3 mois (facture EDF/eau sans échéancier, téléphone hors portable, quittance de loyer, acte notarial, ouverture de compteur précisant résidence principale

**Copie du livret de famille** (page des parents et tous les enfants) ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant.

Pour les parents divorcés, **une copie du justificatif de garde de l'enfant** (jugement de divorce) ou, pour les personnes séparées (en instance de divorce), une attestation des deux parents justifiant de leur accord à cette inscription ainsi qu'une photocopie de leur pièce d'identité

**Un justificatif de vaccination** : copie des toutes les pages de vaccination obligatoire (DT polio) du carnet de santé, ou un certificat médical attestant que l'enfant est vacciné, ou un certificat de contre-indication.

Dès réception des éléments et après instruction du dossier, un **CERTIFICAT D'INSCRIPTION SCOLAIRE** vous sera adressé par mail.